

CSA ministériel du 11 mars 2025

Déclaration liminaire

Madame la ministre,

A l'issue d'un parcours chaotique, la loi de finances pour 2025 est finalement adoptée et met en œuvre le plan d'austérité que le précédent gouvernement prévoyait déjà d'imposer.

La loi de finances acte ainsi un net redressement des comptes publics, à 5,4% en 2025, soit un effort de 50 milliards d'euros, incluant une baisse de la dépense publique pour 32 milliards d'euros. Ce budget va imposer un effort considérable à tous, il s'accompagne en plus d'un niveau de réserve important. Cette situation génère des inquiétudes et des incertitudes sur nos missions et nos moyens.

Si l'abandon du projet d'instaurer deux jours supplémentaires de carence pour les fonctionnaires apparaît comme un moindre mal, ce budget maintient la mesure entraînant le plus d'économie. En cas d'arrêt maladie, désormais, les fonctionnaires se verront appliquer un jour de carence et une retenue de 10% de leur rémunération sur toute la durée de l'arrêt.

La valeur du point d'indice est une nouvelle fois gelée amplifiant les pertes de pouvoir d'achat des agents publics, avec des effets délétères sur l'attractivité de la Fonction Publique et consacrant un tassement des grilles qui érode progressivement le bénéfice du déroulement de carrière. Sans compter la suppression de la GIPA de notre ministère où c'est majoritairement les cadres B qui seront pénalisés.

Les médias ont salué l'abandon de la suppression de 4 000 postes d'enseignants, bien peu ont évoqué notre ministère, à nouveau exemplaire et bien isolé affichant 582 suppressions d'emplois. Cette nouvelle saignée est d'autant plus inacceptable, qu'elle relève la fragilité de la parole publique et des promesses de vos prédécesseurs, qui la main sur le cœur, nous avaient promis une stabilisation de nos emplois, compte tenu de l'importance de nos missions et des besoins nécessaires à la lutte contre la fraude.

Une nouvelle fois, la DGFIP est la grande perdante. Comment mobiliser 1500 emplois sur cette mission de lutte contre la fraude tout en supprimant 550 postes à la DGFIP, c'est la quadrature du cercle ???

FO Finances attend également des précisions sur le montant des crédits d'action sociale, qui seraient maintenus au niveau des exécutions précédentes. Les instances locales CDAS et FS ont besoins de connaître rapidement le montant des crédits 2025 pour programmer leur action et éviter que ces crédits, déjà limités, soient perdus.

Le budget 2025 sabre le budget de l'aide publique au développement. Cette enveloppe sert notamment à financer l'Agence France pour le Développement. Pour **FO Finances**, couper le tiers de cette aide va impacter de façon majeur ce secteur. Business France est également dans le viseur, cet opérateur n'a plus de directeur depuis 6 mois et aucune visibilité sur son avenir.

En tout état de cause, ce budget conduit à aggraver la politique économique menée depuis 2017. C'est

l'amplification des politiques qui affaiblissent le service public depuis des décennies. Pourtant les mêmes causes produisent les mêmes effets : l'austérité est suicidaire, sur le plan social, économique et démocratique.

Ce CSAM doit également aborder le projet de réaménagement du « grand Bercy ». L'objectif affiché de repenser les espaces pour améliorer la qualité de vie au travail, améliorer la gestion des ressources immobilières tout en réduisant notre empreinte écologique nous convient parfaitement. Ce projet nous promet la mise en place d'une approche concertée associant étroitement l'ensemble des parties prenantes. Malheureusement il y a souvent un fossé entre la théorie et la pratique.

FO Finances ne peut que constater que la réduction des surfaces reste le dogme dominant sans prise en compte des contraintes de services, de l'organisation du travail ou de l'avis des agents concernés. Le guide du pôle ergonomique sur l'aménagement des espaces de travail devrait pourtant guider les directions.

Sur la sécurité, nous vous rejoignons sur la nécessité d'en faire une priorité absolue. Servir les français en donnant les outils aux agents pour le faire de façon efficace, avec

des conditions de travail décentes et un climat apaisé, belle ambition qui nous paraît bien loin du quotidien des agents.

Par ailleurs, la réforme des gestionnaires publics inquiète nombre d'agents, dans un contexte où le conseil d'état a limité la portée de la protection fonctionnelle. Nous vous demandons d'étendre ce dispositif aux juridictions financières.

Pour finir, **FO Finances** tient à revenir sur un sujet qui lui est cher, la négociation sur l'égalité professionnelle femmes hommes. Après l'échec de la version précédente et la perte du budget dédié, nous avons fait le choix de nous concentrer sur 3 thématiques, dont la réduction des inégalités de parcours professionnels via l'analyse et l'adaptation des règles de gestion.

Pour **FO Finances**, nous avons un préalable à toute signature, l'engagement clair de la DGFIP de mettre fin à la mobilité imposée aux lauréats de C en B. Nous ne nous satisferons pas de la mise en place « d'une concertation directionnelle visant à lever les freins », une expression déjà utilisée dans le plan de 2019, dernier exemple de la capacité de l'administration à ne pas vouloir s'engager.



Construire les victoires de demain !